

Image not found or type unknown



Succession argent chez le notaire

Par **williambais**, le **24/06/2013** à **12:29**

Bonjour,

Lors d'une succession en cours (5 mois déjà) le notaire a t-il le droit de conserver l'argent d'un capital lié à une maladie professionnelle du défunt non imposable(FIVA).

Nous sommes 3 enfants...

Merci de votre aide.